

## DELIBERATION N° 09/2026

Date de convocation : 27/02/2026

Conseillers en exercice : 32

Présents : 27

Votants : 31

### Conseil Communautaire Séance du 05 mars 2026

<b>Membres présents :</b>			
BALMONT Nicolas	CREPEL Yves	GODENIR Laurence	PONTHIEU Eric
BOURNE Hervé	DALEX Jacques	GONZALES Florence	PORTIER Jean Pierre
BRACHET Marc	DOMENGE-CHENAL Michèle	JOSSERAND Stéphanie	PORTIER Julien
BRASSOUD Martine	DUMONT-THIOLLIERE Christine	JUILIEN Marielle	PRUD'HOMME Philippe
BRUNET André	DUNAND-CHATELLET David	LUCIANI Michel	SCHERMA Sébastien
CHAPPET Philippe	FROSSARD Richard	MATHIEU Anne-Gabrielle	VIGNIER Georges
CHATELAIN-CADET Bernard	GAILLARD Claude	PAGET Marc	
<b>Membres excusés avec pouvoir</b>			
CARRIER Kelly pouvoir à SCHERMA Sébastien		FERNANDEZ Sophie pouvoir à DUMONT THIOLLIERE Christine	
KLEMENCIC Françoise pouvoir à CREPEL Yves		TREMBLAY-GUETTET Jeannie pouvoir à DOMENGE CHENAL Michèle	
<b>Membre absent excusé</b>			
JACQUINOD-CARRY Roseline			

### Finances – Approbation du Débat d'Orientation Budgétaire

*Rapporteur – Monsieur le Président de la Communauté de Communes*

## EXPOSE

En application des articles L2312-1 et L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Débat d'Orientations Budgétaires représente une étape obligatoire de la procédure budgétaire.

La tenue du Débat d'Orientations Budgétaires doit avoir lieu dans un délai de 2 mois précédant le vote du budget.

Dans ce cadre légal le contexte budgétaire national et local ainsi que les orientations générales de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy pour son budget primitif et ses budgets annexes sont définis dans le Rapport d'Orientations Budgétaires annexé à la présente délibération.

Ce Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 tient lieu de note de synthèse de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.

La présentation du rapport donne lieu à un débat au sein du Conseil Communautaire dont il est pris acte par une délibération spécifique.

Vu le rapport sur les orientations budgétaires de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy tel que présenté dans le document joint (Rapport 2026) pour le budget principal et ses budgets annexes, il est demandé au Conseil Communautaire de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2026.

**Ceci exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :**

- Prend acte de la tenue du Rapport d'Orientation Budgétaire 2026 sur le budget principal et les budgets annexes

Résultat du vote					
Votants	31	Abstention		Exprimés	31
Pour	31	Contre			

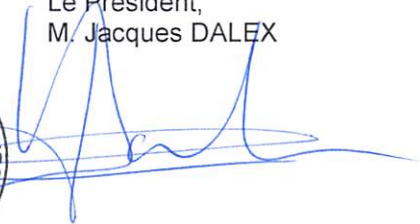
FAVERGES-SEYTHENEX, le

16 MARS 2026

Le Secrétaire de séance,  
M. André BRUNET



Le Président,  
M. Jacques DALEX

Délibération rendue exécutoire le :

Affichage le :

Date de mise en ligne : 16 MARS 2026

Copie(s) interne(s) :

- Finances : S. MOTTO ROS

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par courrier à 2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble Cedex) ou par voie dématérialisée en utilisant l'application Télérecours citoyens sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date d'affichage, ou à compter de la réponse de la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

## ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

# LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE



Obligation pour les communes de + 3 500 habitants (et groupement avec au moins 1 commune de + 3 500 hab) d'organiser en conseil municipal/communautaire un débat sur les orientations générales du budget (article L.1612-26 du CGCT).



Le DOB doit préciser l'évolution des dépenses et des recettes, les engagements pluriannuels et la gestion de l'encours et des projections de dette.



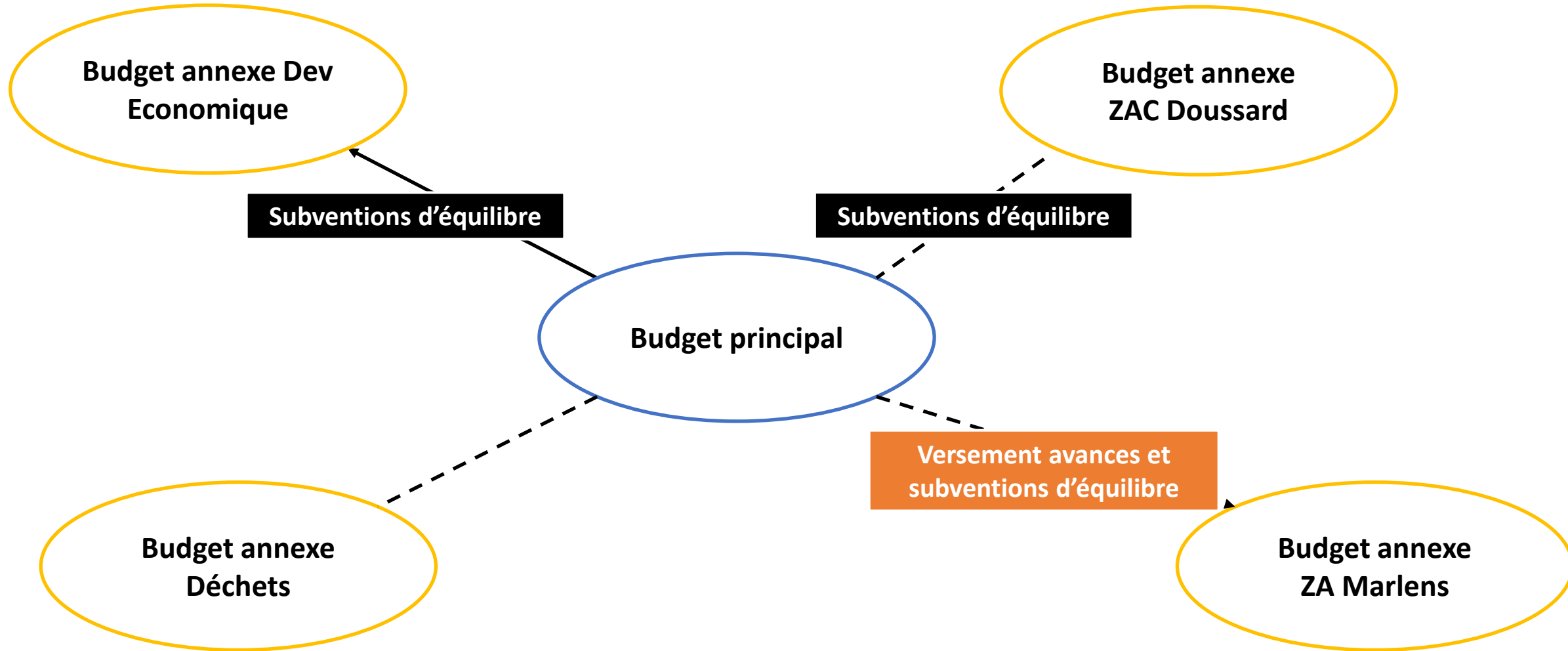
Le DOB doit faire l'objet d'une délibération distincte du budget pour acter de sa tenue



Le DOB doit avoir lieu dans les 10 semaines avant l'examen du budget par l'assemblée délibérante

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

## ORGANISATION BUDGÉTAIRE ET FLUX FINANCIERS



1

# ENJEUX DES BUDGETS ANNEXES (hors déchets)



- Principales recettes : loyers Galta.
  - Principales charges : Entretien courant (évènementiel, signalisation, forums...), subventions versées (IGA, Leader, France active, école bijouterie...) pour un total de 110 K€ en 2025
- => Equilibre assuré régulièrement par versement d'une subvention du budget principal CCCLA

	2023	2024	2025
Subvention budget principal - fonctionnement	-	91 235 €	270 522 €
Subvention budget principal - investissement	-	48 763 €	213 230 €

***En 2025, versements de subventions en fonctionnement (271 K€) et en investissement (213 K€)***

*Plus d'annuité de dette sur ce budget depuis 2022.*

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

## LES BUDGETS ANNEXES – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Envoyé en préfecture le 16/03/2026  
Reçu en préfecture le 16/03/2026  
Publié le 16/03/2026  
ID : 074-247400773-20260305-DEL\_20260305\_9-DE



### Résultat de clôture 2025 (provisoire)

Fonctionnement	2025
Recettes 2025	278 031 €
<i>Excédent reporté 2024</i>	<i>57 992 €</i>

Charges 2025	200 288 €
--------------	-----------

<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>135 735 €</b>
-------------------------------	------------------

Investissement	2025
Recettes 2025	800 434 €
<i>Excédent reporté 2024</i>	<i>392 886 €</i>

Charges 2025	869 252 €
--------------	-----------

<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>324 068 €</b>
-------------------------------	------------------

**Résultat de clôture (F + I) = 459 803 €**

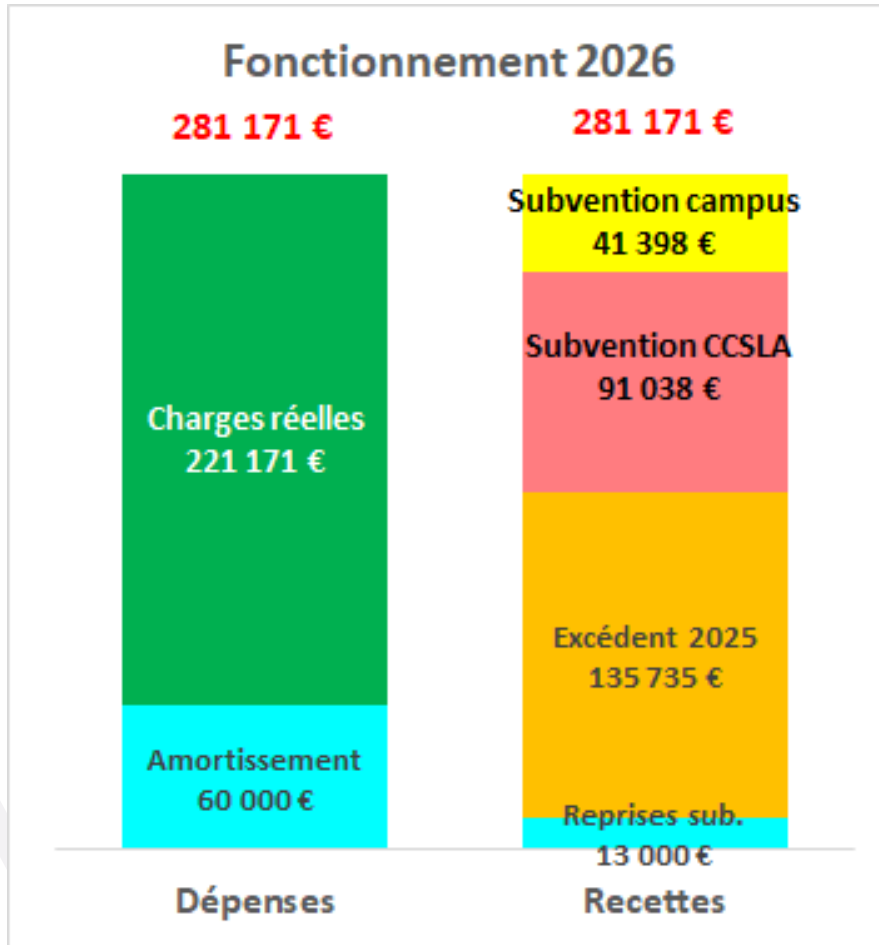
Le budget dispose de 324 K€ de réserves en investissements qui permettront notamment de financer 47 K€ de dépenses reportées de 2025 (*ENEDIS raccordement électrique/fibre Giez*).

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

## LES BUDGETS ANNEXES – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



### Enjeux 2026



### À RETENIR

#### Fonctionnement

Les charges réelles 2026 atteignent 221 K€ et comprennent :

92 K€ de charges à caractère général : dont 37,5 K€ d'honoraires (ADALTYS, EPF 74...), 32 K€ de dépenses liées à la communication/tenu de forums et évènementiel.

Les dépenses intègrent également 120,5 K€ de subventions extérieures (France active 6 K€ / IGA 17,55 K€ / mission locale jeunes + assoc. St Eloi 67 K€ / LEADER 20 K€)

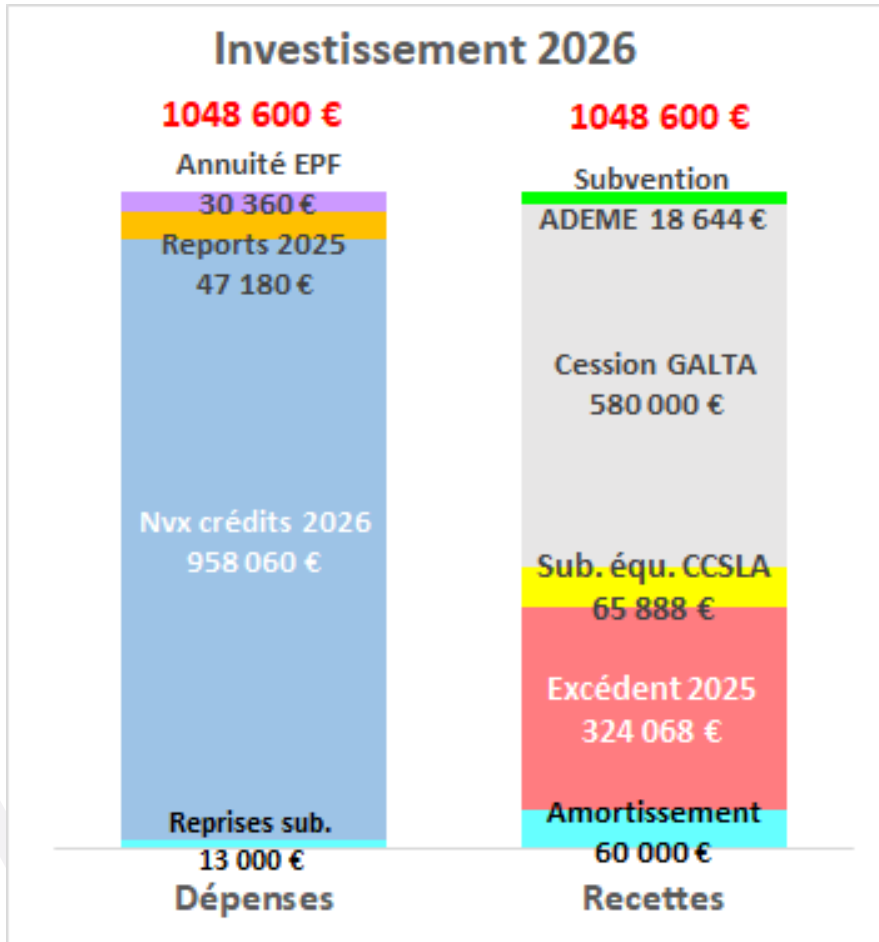
Disparition attendue en recettes du loyer Galta avec la vente du bâtiment.  
Perception attendue d'une subvention (caisse des dépôts) de 41 K€ pour le campus. le solde est couvert par le versement d'une subvention d'équilibre de 91 K€ du budget principal (contre 270 K€ en 2025).

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

## LES BUDGETS ANNEXES – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



### Enjeux 2026



### À RETENIR

#### Investissement

Les investissements programmés intègrent 47 K€ de reports 205 (ENEDIS pour raccordement fibre à Giez) et 958 K€ de nouveaux crédits.

Ces nouveaux crédits comprennent 660 K€ d'études et travaux sur le bâtiment « Twinner » dont l'acquisition est portée via l'EPF 74 (annuité de 30 K€). Le reste des investissements comprend la requalification de la ZA de Val de Chaise (125 K€), les études de requalification et d'optimisation des ZA (90 K€) et les travaux de sécurisation de voirie de la zone des Vernays.

Côté recettes, la cession du bâtiment « Galta » est intégrée pour 580 K€, le reste du financement est apporté par une subvention de l'ADEME (18,6 K€) et les excédents reportés de 2025.

Le solde est complété par une subvention d'équipement de 66 K€ du budget principal.

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

## LES BUDGETS ANNEXES – ZA DOUSSARD

- Principales recettes : Subvention du budget principal. Subvention exceptionnelle de 40,5 K€ du Département (en investissement)
- Principales charges : Honoraires et études, annonces et insertions, taxe foncière...

=> Equilibre assuré par le versement d'une subvention du budget principal CCSLA

	2023	2024	2025
Subvention budget principal - fonctionnement	-	1 714 €	34 184 €
Subvention budget principal - investissement	-	275 731 €	39 368 €

*Pas de subventions d'équilibres en 2023, le budget disposant de réserves*

***En 2025, versements de subventions en fonctionnement (34 K€) et en investissement (39 K€)***

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

## LES BUDGETS ANNEXES – ZA DOUSSARD

### Résultat de clôture 2025 (provisoire)

Fonctionnement	2025
Recettes 2025	34 199 €

Charges 2025	22 432 €
<i>Déficit reporté 2024</i>	4 734 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>7 033 €</b>

Investissement	2025
Recettes 2025	99 367 €
<i>Excédent reporté 2024</i>	518 899 €

Charges 2025	17 080 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>601 185 €</b>

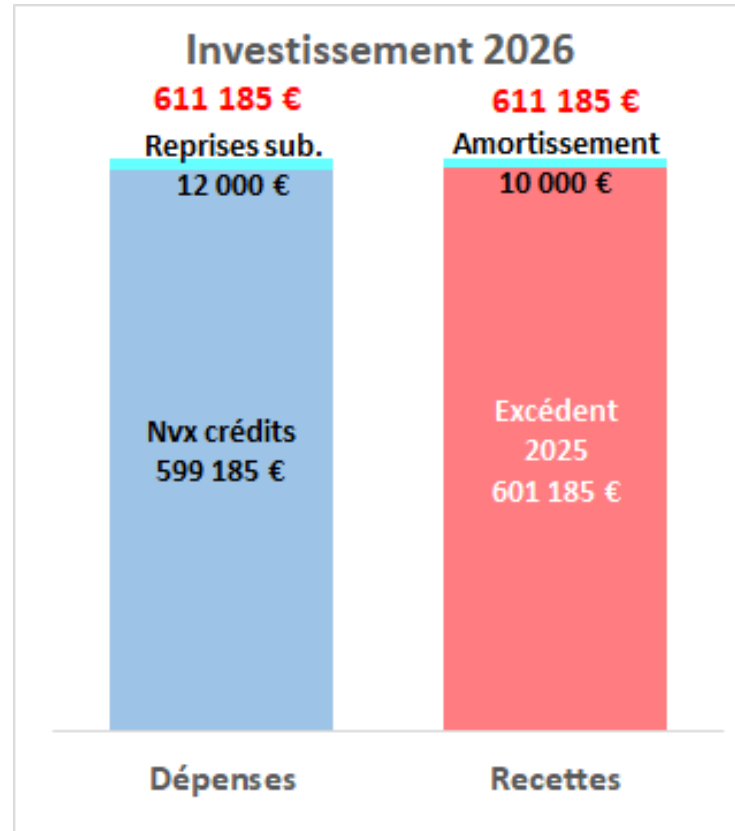
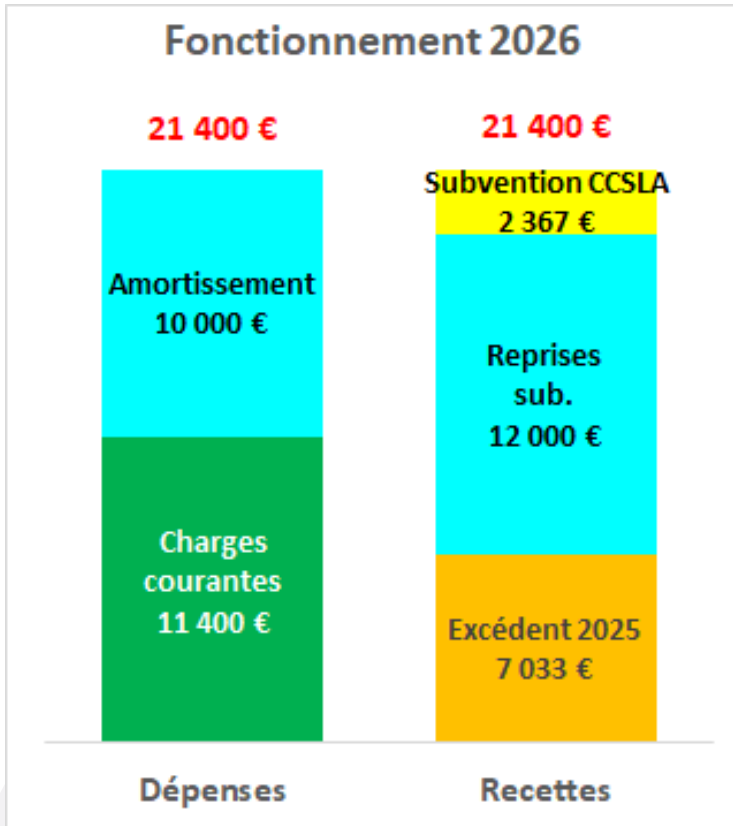
**Résultat de clôture (F + I) = 608 218 €**

**Le budget dispose de 601 K€ de réserves disponibles en investissements**

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

## LES BUDGETS ANNEXES – ZA DOUSSARD

### Enjeux 2026



### À RETENIR

#### Fonctionnement

Besoin de 2 367 € de subvention du budget principal pour couvrir une provision de charges courantes de 11 400 €.

#### Investissement

Le budget dispose de 601 K€ de réserves. Une enveloppe de ce montant est inscrite en nouveaux crédits dont la destination ou la réalisation effectives seront à valider.



### Budget annexe zone d'activités Marzens

- **Budget d'aménagement (assujettis à la TVA) et dont la durée de vie est limitée => la collectivité acquiert le foncier (via l'EPF notamment), le viabilise, le commercialise et clôture l'opération et le budget.**
- **Les dépenses d'aménagement sont valorisées dans un stock : la collectivité n'a pas vocation à intégrer ces dépenses dans son patrimoine puisque les dépenses sont réalisées en vue d'une revente ultérieure.**
- **Le stock final (recette de fonctionnement et dépense d'investissement) au 31/12 constitue la valorisation du foncier restant à céder.**
- **Ces budgets sont couverts par le versement d'avances du budget principal => le budget annexe rembourse ces avances quand il vend du foncier.**



### Résultat de clôture 2025 (provisoire)

Fonctionnement	2025
Recettes 2025	756 780 €
<i>Dont subvention CCSLA</i>	<i>96 424 €</i>
Charges 2025	616 957 €
<i>Déficit reporté 2024</i>	<i>96 424 €</i>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>43 398 €</b>

Investissement	2025
Recettes 2025	630 799 €
<i>Dont avance CCSLA</i>	<i>69 984 €</i>
<i>Excédent reporté 2024</i>	<i>214 416 €</i>
Charges 2025	727 084 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>118 131 €</b>

**Résultat de clôture (F + I) = 161 529 €**



### Enjeux 2026 :

- **304 500€ de dépenses d'aménagement attendues intégrant : les frais de portages fonciers avec l'EPF (49 K€ au total), 55 K€ de fouilles archéologiques préventives, 40 K€ de frais de géomètre/architecte et 160 K€ d'enveloppe d'acquisitions foncières.**
- **A ces dépenses de fonctionnement s'ajoutent 165 K€ d'annuités versées à l'EPF en investissement (acquisitions de parcelles lissées sur 10 ans).**

**=> Au total et compte tenu des résultats de 2025 reportés, le budget principal doit verser 78 K€ de subvention d'équilibre en fonctionnement et 194 K€ d'avance en investissement au budget annexe Marlens pour couvrir l'ensemble de ces engagements.**

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

## LES BUDGETS ANNEXES – SYNTHÈSE DES VERSEMENTS EN PROVENANCE DU BUDGET PRINCIPAL

	Subvention du budget principal en fonctionnement	Subvention du budget principal en investissement	Avance perçue du budget principal en investissement	TOTAL
MARLENS	78 485,17 €		194 489,81 €	<b>272 974,98 €</b>
DEVECO	91 038,15 €	65 887,85 €		<b>156 926,00 €</b>
DOUSSARD	2 366,64 €			<b>2 366,64 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>171 889,96 €</b>	<b>65 887,85 €</b>	<b>194 489,81 €</b>	<b>432 267,62 €</b>



**Le budget principal doit abonder les budgets annexes à hauteur de 432 K€ en 2026 (contre 726 K€ en 2025) pour couvrir des dépenses de fonctionnement ou financer des investissements.**

**Une partie de ce montant (194 K€) est de l'avance remboursable au budget de la ZA Marzens.**

2

## Budget annexe déchets



- **Principales recettes : TEOM et produits annexes (éco-organismes, redevance spéciale....)**
- **Principales charges : Collecte, traitement des ordures ménagères, masse salariale**

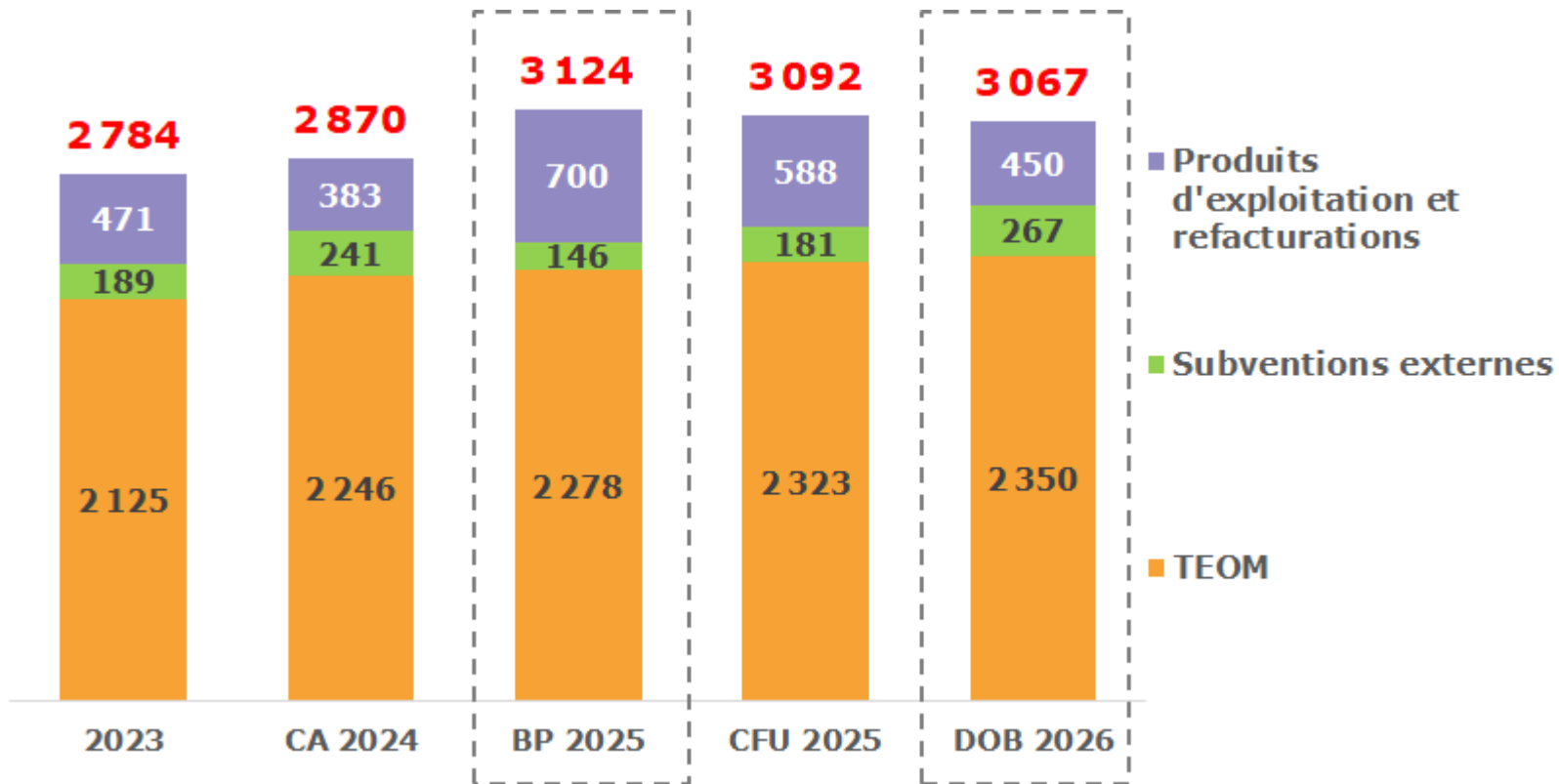
# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

## LES BUDGETS ANNEXES – BUDGET DÉCHETS EN K€



### Recettes courantes de fonctionnement en K€

- Principales recettes : TEOM et produits annexes résiduels, participations éco-organismes



### À RETENIR

Sur la trajectoire 2026, la recette de TEOM est réévaluée de 1% pour tenir compte de l'indexation limitée des bases fiscales.

Maintien des taux de TEOM au niveau de 2025.

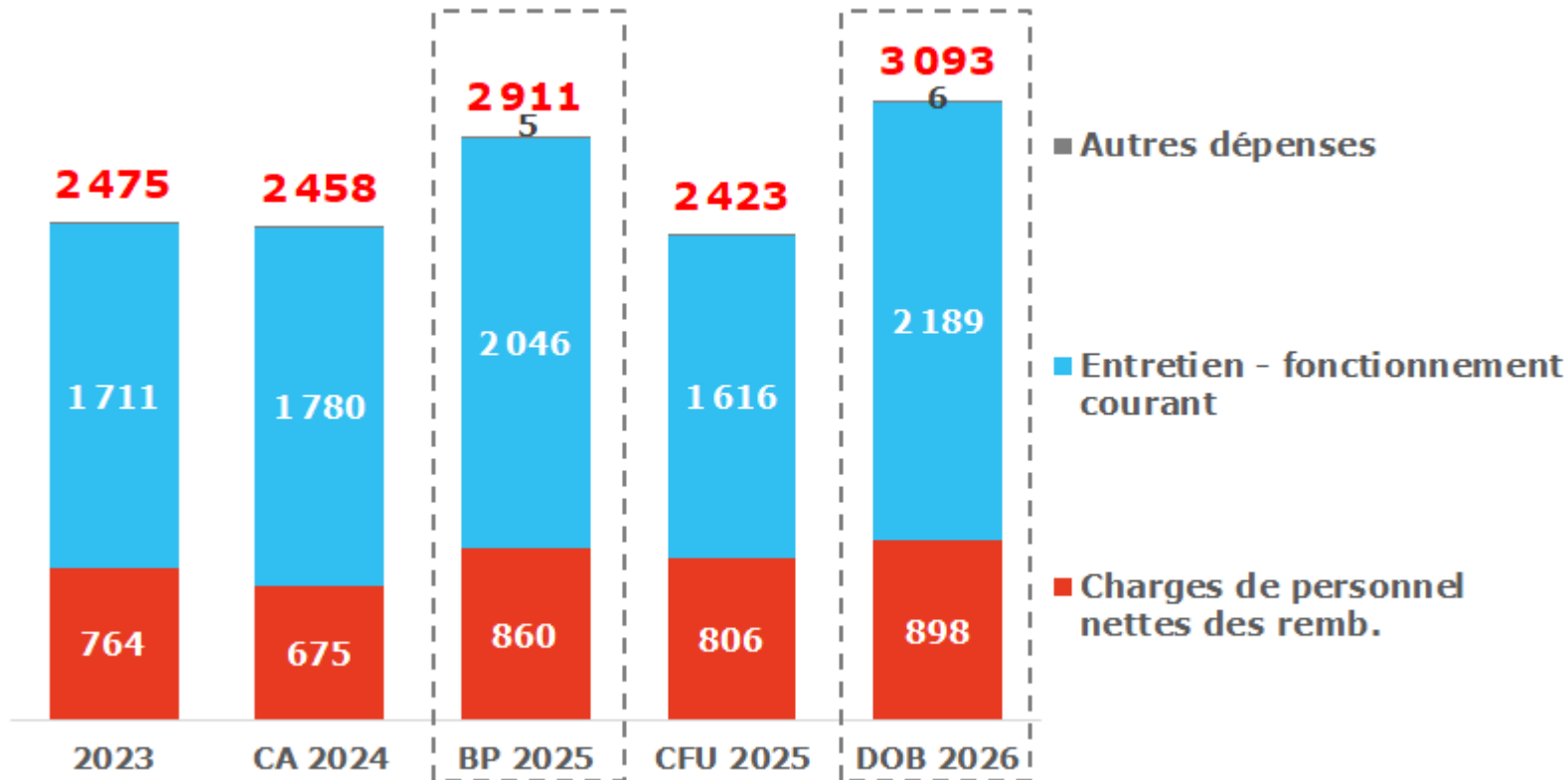
Les produits d'exploitations intègrent en 2025 le rattrapage de redevance spéciale au camping non rattachés sur 2024 ce qui explique la hausse importante constatée sur ce poste.



## LES BUDGETS ANNEXES – BUDGET DÉCHETS EN K€

### Charges courantes de fonctionnement en K€

- Principales charges : Collecte, traitement des ordures ménagères, entretien des véhicules, masse salariale.



### À RETENIR

Une prévision prudente sur le fonctionnement courant. La masse salariale est dans la lignée dans la lignée de la prévision 2025 à près de 900 K€.

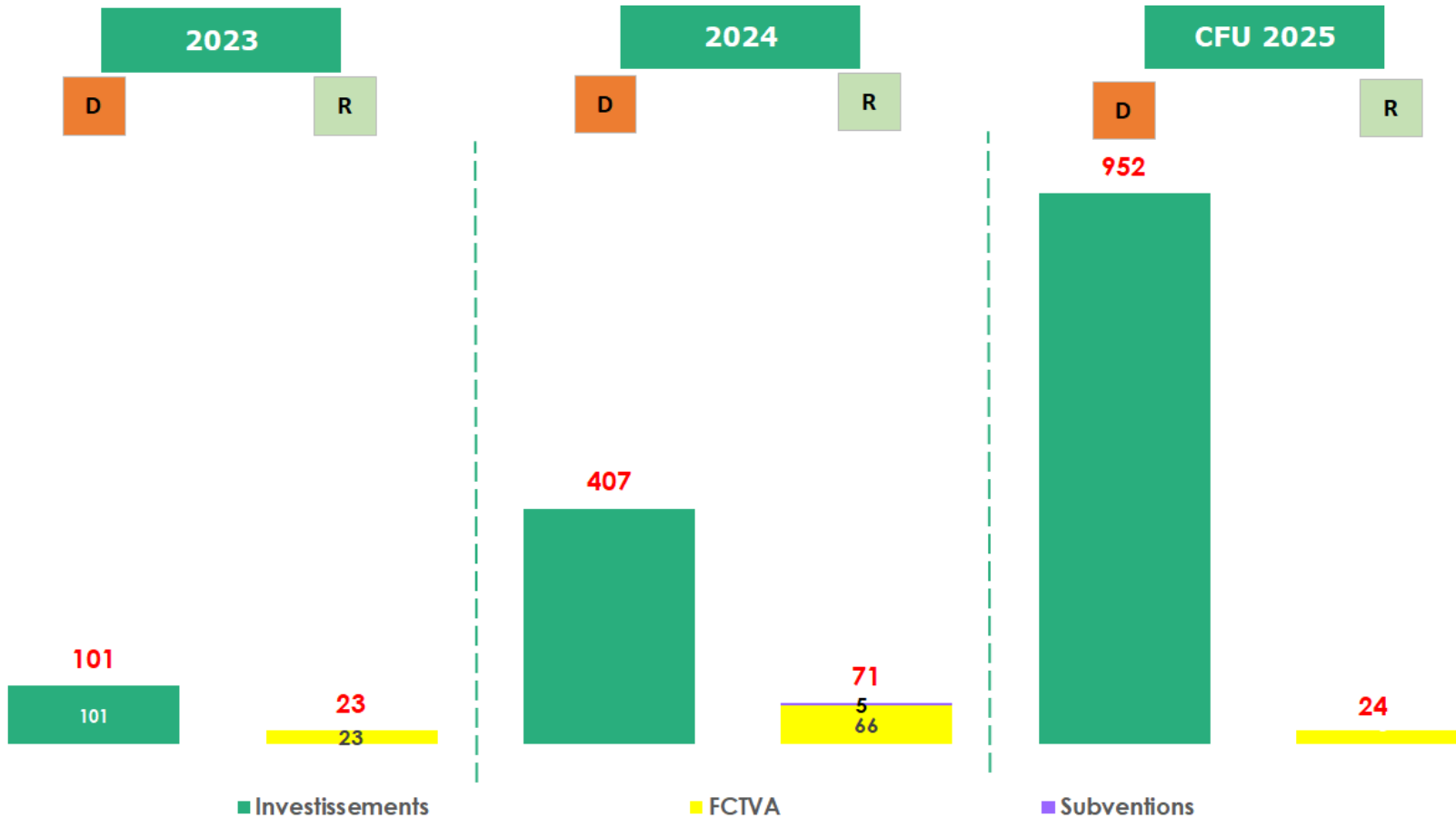
Les charges liées aux prestataires représentent une part conséquente des charges d'entretien courant soit 1,63 M€ dont une part conséquente pour le SILA de 1,06 M€.

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

## LES BUDGETS ANNEXES – BUDGET DÉCHETS EN K€



### Charges et recettes réelles d'investissement en K€



### À RETENIR

L'exercice 2025 fait état d'une réalisation d'investissement de 952 K€ soit un montant important au regard des exercices précédents.

Parmi les principales réalisations : 422 K€ pour l'achat d'un camion et 312 K€ pour les conteneurs.

Une part des dépenses 2025 soit 126 K€ est basculée en restes à réaliser sur 2025 (détail ci-après).

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET DÉCHETS

## RÉSULTAT DE CLÔTURE 2025 (PROVISOIRE)



Envoyé en préfecture le 16/03/2026  
Reçu en préfecture le 16/03/2026  
Publié le 16/03/2026  
ID : 074-247400773-20260305-DEL\_20260305\_9-DE



Fonctionnement	2025
Recettes 2025	3 091 587 €
Excédent reporté 2024	629 277 €
Charges 2025	2 715 687 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 005 177 €</b>

Investissement	2025
Recettes 2025	316 078 €
Excédent reporté 2024	1 196 484 €
Charges 2025	951 927 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>560 635 €</b>

**Résultat de clôture (F + I) = 1 565 812 €**

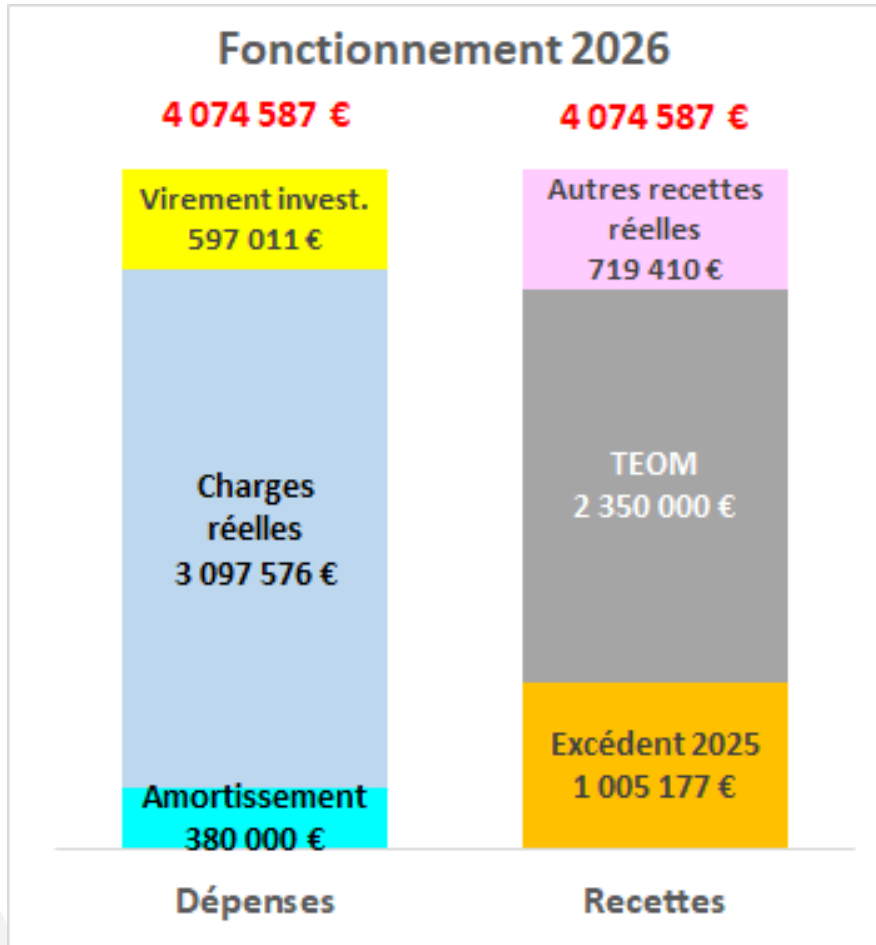
**Un résultat de clôture excédentaire qui permettra de couvrir les restes à réaliser de 126 125 € (dépenses engagées en 2025 mais dont les factures n'arriveront que début 2026)**

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

## BUDGET ANNEXE DÉCHETS



### Enjeux 2026



### A RETENIR

#### Fonctionnement

Une section de fonctionnement équilibrée à 4,07 M€ à taux de TEOM constant de 9,80%.

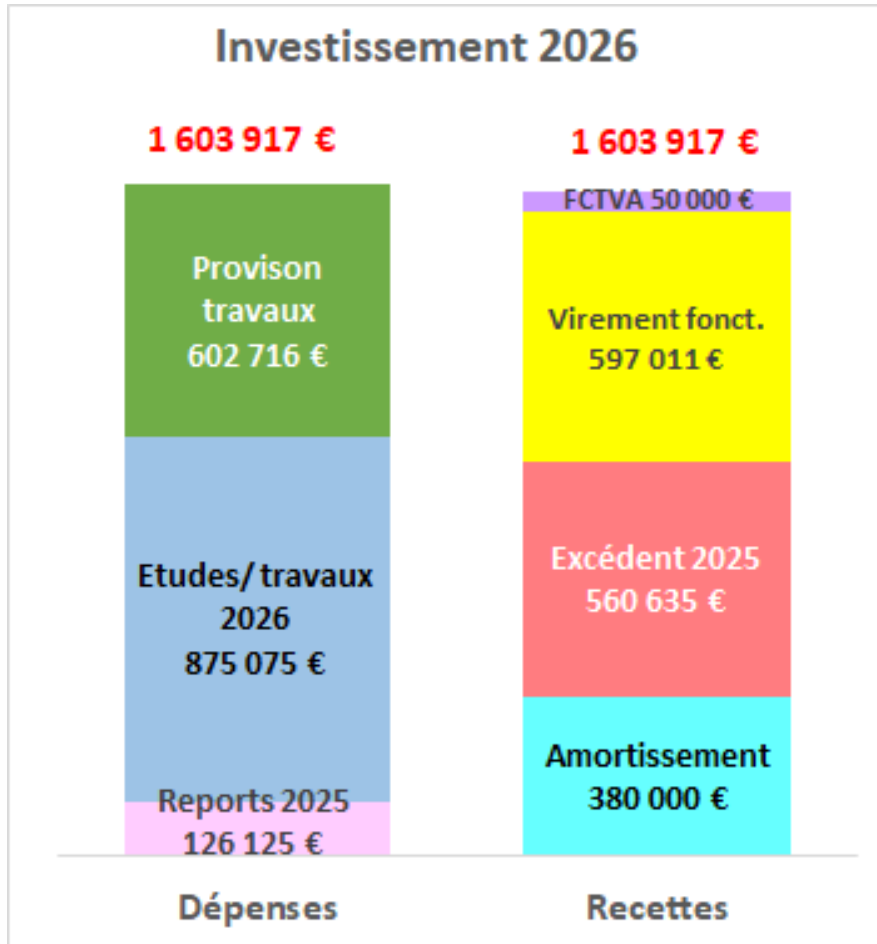
Capacité de dégager 597 K€ virés à l'investissement pour participer à l'autofinancement.

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

## BUDGET ANNEXE DÉCHETS



### Enjeux 2026



### À RETENIR

#### Investissement

875 K€ d'investissements fléchés au stade de la préparation budgétaire (hors reports de 126 K€).

Une enveloppe de 602 K€ conservée en réserve pour de futurs investissements.

Travaux autofinancés via les excédents 2025 et le virement de la section de fonctionnement sans recours à l'emprunt.

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY

## BUDGET ANNEXE DÉCHETS



Envoyé en préfecture le 16/03/2026  
 Reçu en préfecture le 16/03/2026  
 Publié le 16/03/2026  
 ID : 074-247400773-20260305-DEL\_20260305\_9-DE



Principaux investissements 2026	Reports 2025	Crédits 2026
Camion « Ampiroll »		355 575 €
Pôle technique panneaux photovoltaïque - bornes	8 640 €	180 000 €
Déchèterie – déshuileur - débourbeur - entrée		150 000 €
Compacteur + alarme		68 500 €
Bennes déchèterie		40 000 €
CSE carton		44 000 €
CSE « SULO »	88 134 €	-
Logiciel « Horanet »	19 728 €	
<i>Divers</i>	9 623 €	37 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>126 125 €</b>	<b>875 075 €</b>

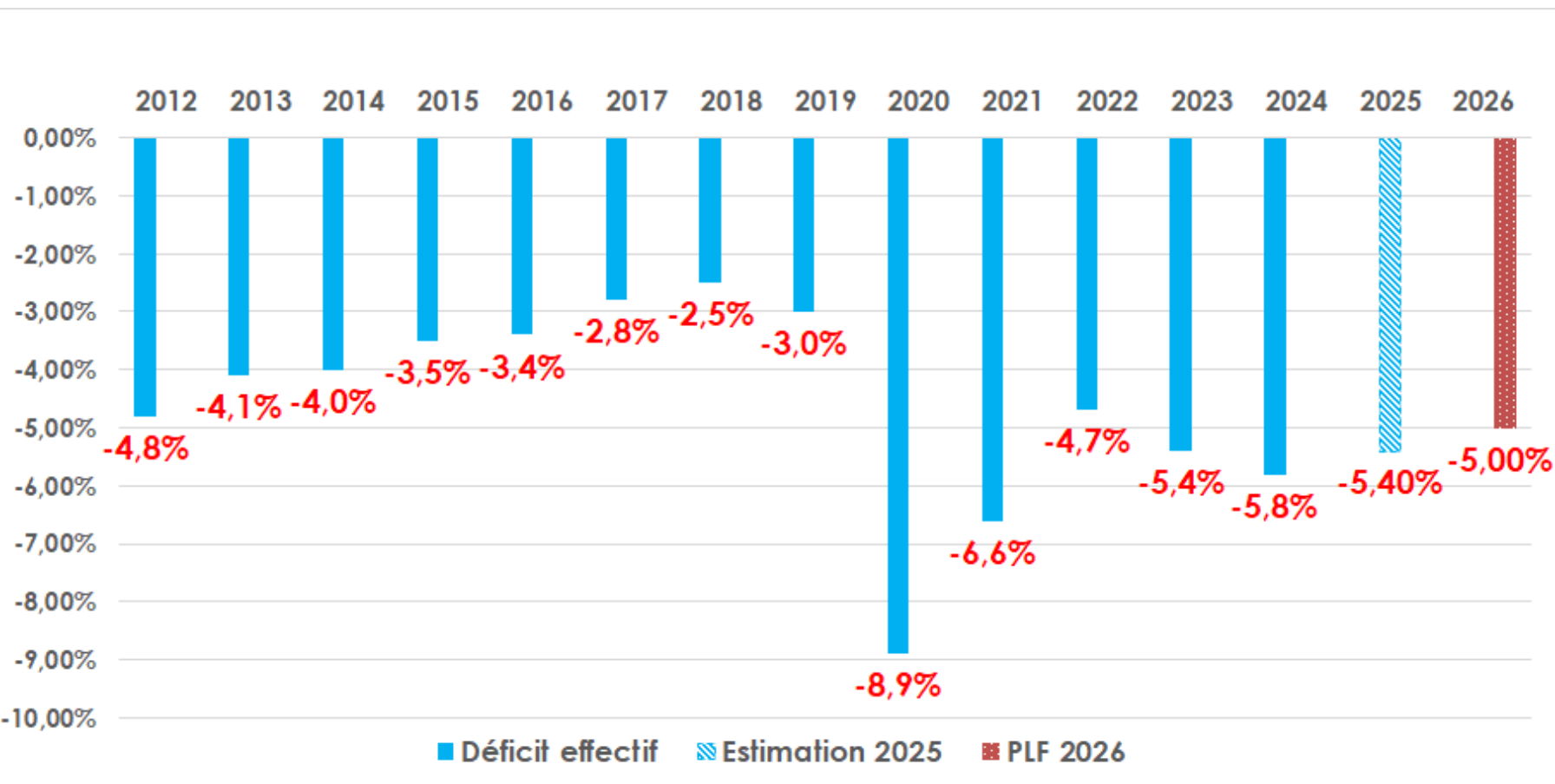
*Hors provision de 602 K€ pour futurs travaux*

3

## LE BUDGET PRINCIPAL

# QUELLES MESURES EN FAVEUR DES COLLECTIVITÉS EN 2026 ?

## LES DONNÉES DE CONTEXTE AU PLAN NATIONAL

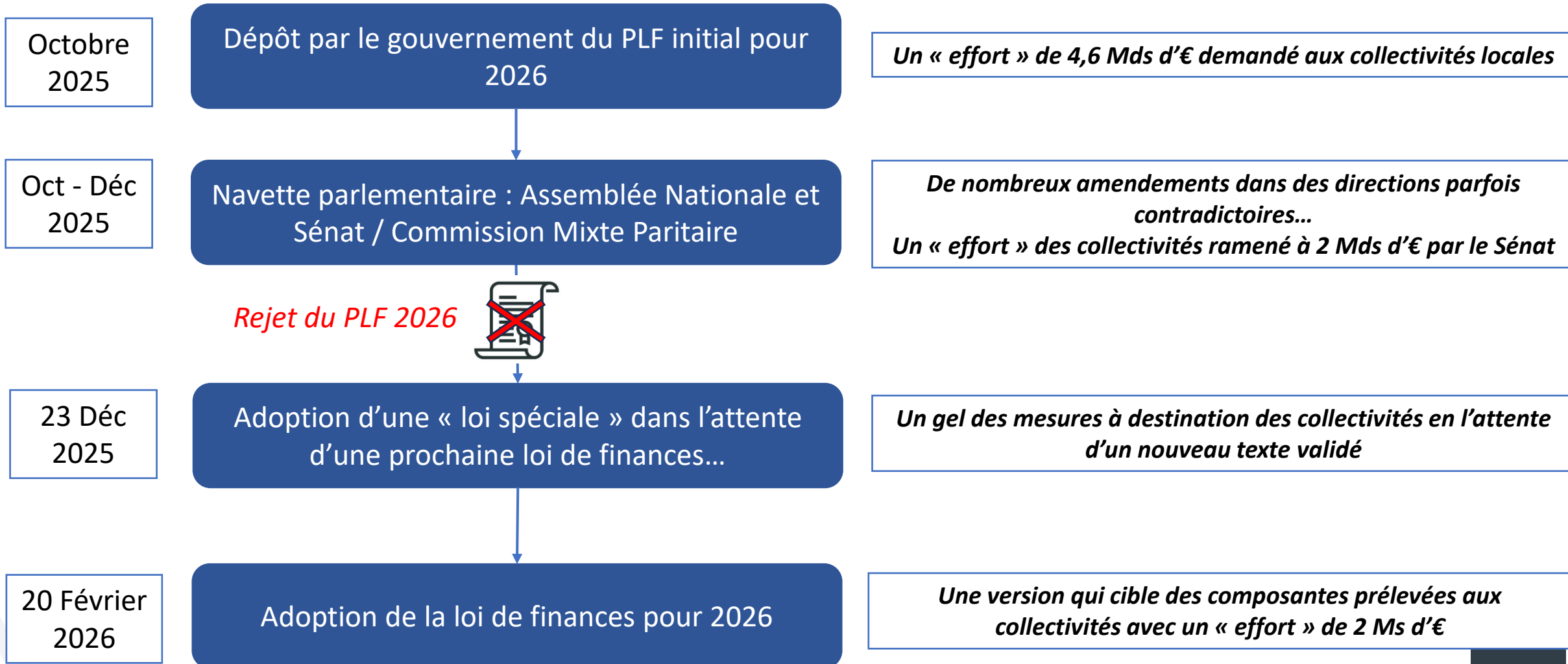


Une contrainte budgétaire qui se maintient au plan national avec un déficit public (en % de PIB) toujours dégradé de -5,40 % attendu en 2025, en dessous des objectifs fixés par l'Union Européenne (objectif de 3% maximum).

La trajectoire 2026 demeure dégradée avec un déficit attendu autour de 5%.

# QUELLES MESURES EN FAVEUR DES COLLECTIVITÉS EN 2026 ?

## LE CHEMINEMENT POUR ABOUTIR À LA LOI DE FINANCES 2026



# LOI DE FINANCES 2026 - QUELS IMPACTS POUR LES COLLECTIVITES ?

Un « effort » demandé aux collectivités locales pour contribuer à la réduction des déficits publics chiffré à 2 Md€ dans la version définitive adoptée avec les points clés suivants pour la communauté de communes :

- Une forte baisse de 19,3% de la compensation de perte de base fiscale des locaux industriels => Cette recette représente près de 1 125 K€ **pour la communauté de communes avec une perte de 134 K€ estimée en 2026 (perte plafonnée à 2% ses recettes réelles de fonctionnement de la CCSLA).**
- **Une baisse ciblée de la Dotation de Compensation de Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) : la CCSLA percevait 41 K€ qui vont disparaître en 2026**
- En complément, le mécanisme du « DILICO » (*dispositif de lissage conjoncturel des recettes*) qui avait été créé en 2025, se voit **reconduit pour les intercommunalités** disposant d'un potentiel fiscal et d'un revenu par habitant élevé. **Les critères de calculs font que la communauté de communes ne serait pas prélevée en 2026 (éléments à confirmer avec la notification définitive).**



Il est à noter que les communes seront exonérées du prélèvement DILICO 2026.

# LOI DE FINANCES 2026 - QUELS IMPACTS POUR LES COLLECTIVITES?

- Les dotations de l'Etat (DGF) sont reconduites à enveloppe constante avec des impacts croisés pour la communauté de communes : hausse de la dotation d'intercommunalité mais baisse de la dotation de compensation de 3,5%.
- Le fonds vert est à nouveau fortement réduit : 2,5 Mds € en 2024 => 1,15 Mds € en 2025 => 0,84 Mds € en 2026....
- Une année « blanche » pour les intercommunalités en matière de récupération du FCTVA. Jusqu'ici la CC SLA récupérait le FCTVA sur ses dépenses éligibles au trimestre de l'année N. A compter de 2026, la récupération du FCTVA se fera en N+1 pour les dépenses éligibles => Les dépenses réalisées en 2026 ne donneront pas lieu à récupération du FCTVA en 2026 mais en 2027.



# TOTAL DES PRÉLÈVEMENTS 2026 SELON LA LOI DE FINANCES

## IMPACTS POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 16/03/2026  
Reçu en préfecture le 16/03/2026  
Publié le 16/03/2026  
ID : 074-247400773-20260305-DEL\_20260305\_9-DE



### Estimations des ponctions 2026



**DILICO 2026**

**Non  
prélevée**

*En attente de  
notification officielle  
2026*

**Baisse de  
DCRTP**

**-41 K€**

*Variable d'ajustement  
ponctionnée*

**COMPENSATION LOCAUX  
INDUSTRIELS**

**- 134 K€**

*Prélèvement de 19,3%  
maximal (plafonné à 2%  
des recettes réelles de  
fonctionnement de la CC)*



**TOTAL ponctions de  
recettes**

**- 175 K€**



# QUELLES MESURES EN FAVEUR DES COLLECTIVITÉS EN 2026 ?

## DONNÉES GÉNÉRALES DE CONTEXTE

- **Un ralentissement de l'inflation attendu qui va limiter le dynamisme des bases d'imposition.** Après des années dynamiques (+7,1% en 2023 / +3,9% en 2024 / +1,7% en 2025) **l'indexation des bases fiscales pour 2026 s'établit à +0,8%** selon le chiffre constaté au 30 novembre 2025.
- Sur le recours à l'emprunt, **le maintien des taux d'intérêts** observé depuis quelques mois pourrait se poursuivre en 2026. Les conditions de taux fixe sur 15 ans pourraient avoisiner 3,60 % dans les semaines/mois à venir *avec les réserves de prudence inhérentes au contexte national et international incertain ;*
- La poursuite de la hausse des cotisations retraites (part patronale) sur les agents titulaires des collectivités locales. Cette hausse de 3 pts par an devrait se poursuivre jusqu'en 2028 renchérissant la masse salariale à périmètre constant. Entre 2025 et 2026, le taux de cotisation « employeur » passera ainsi de 34,65% à 37,65% **soit + 8,6% de cotisations patronales CNRACL.**

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

## HYPOTHESES PROJECTION DES RECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT

### Points notables sur 2025

- Indexation des bases fiscales de +1,7%
- Hausse des taux d'imposition de 1%
- Des recettes d'activités qui demeurent dynamiques

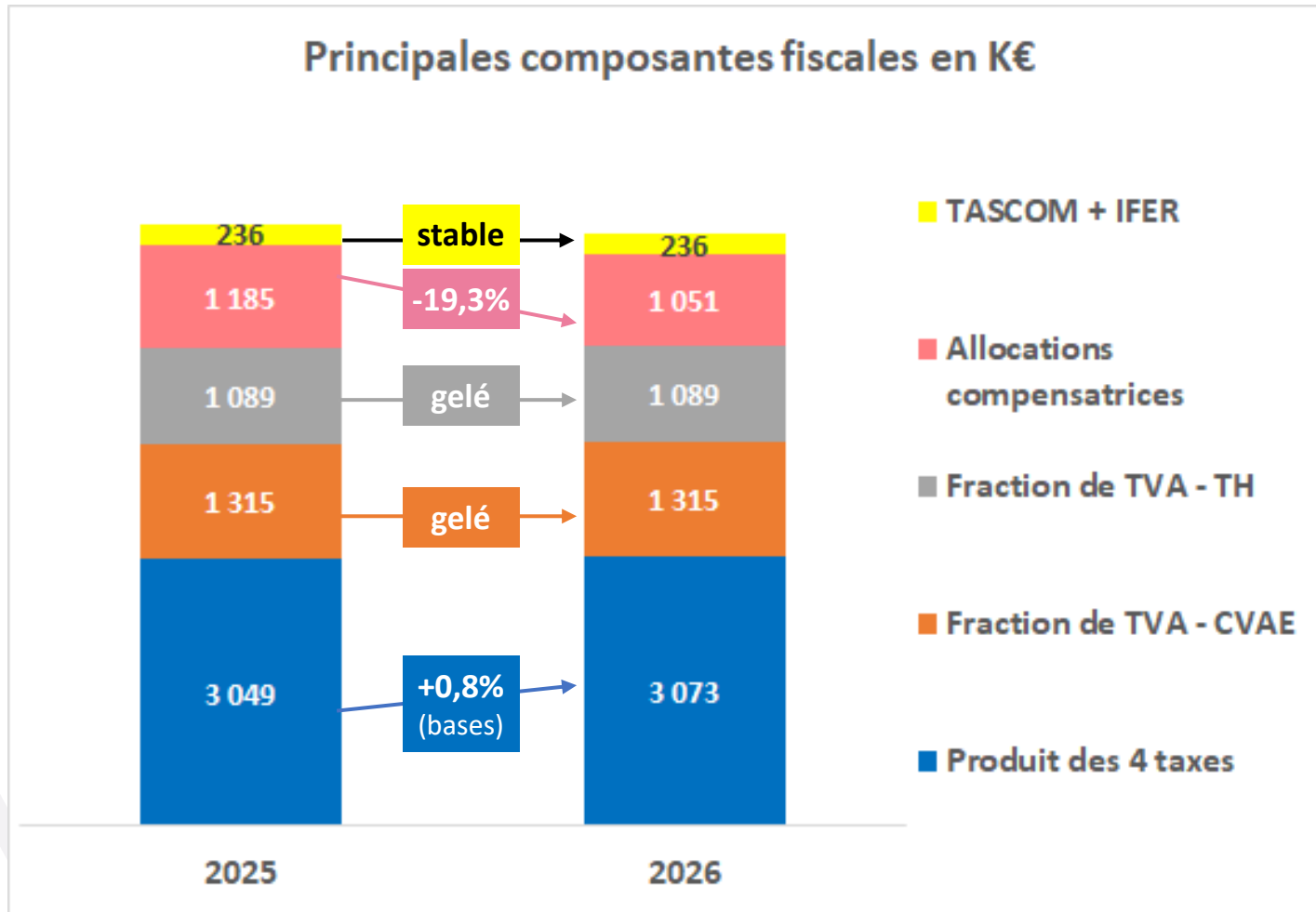
### Principales hypothèses sur 2026

- Indexation du produit de fiscalité directe de +0,8% sans hausse de taux
- Perte de la DCRTP (-41 K€) et baisse des allocations compensatrices de l'Etat (-134 K€)
- Hausse de 73 K€ de refacturations de personnel au CIAS (*mais avec une hausse en charge de la subventions CIAS 2026*)
- Autres postes de recettes dans le prolongement des réalisations 2025.

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

## ZOOM SUR LES PRINCIPALES RECETTES DE FISCALITÉ

Maintien des taux en 2026 avec une indexation des bases attendue de 0,8%.



Rappel des taux d'imposition 2026 (idem 2025) :

TH (résidences secondaires) = 5,05%

Foncier bâti = 3,40%

Foncier non bâti = 20,42%

C.F.E. = 24,13%

Gain généré entre 2025 et 2026 par la croissance des bases

=

+24 000 €

Mais baisse des allocations compensatrices

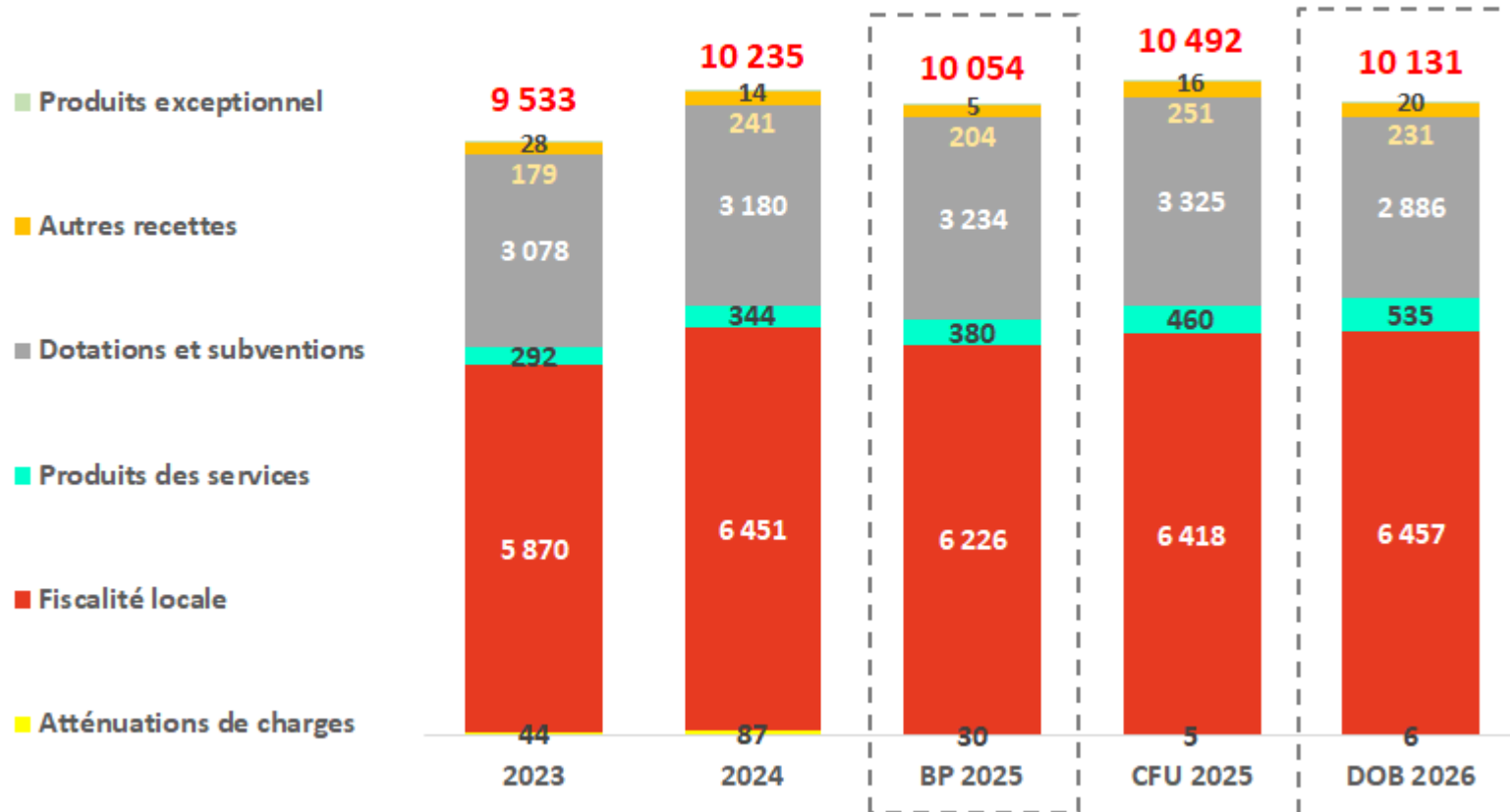
=

- 134 000 €

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

## TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT EN K€

TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT - en K€



### À RETENIR SUR 2026

Les recettes réelles sont en léger repli en 2026 avec notamment l'impact des ponctions de la loi de finances et la prudence inhérente à la construction du budget.

*Dotations = nettes de prélèvement au titre du redressement des comptes publics*

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

## HYPOTHESES PROJECTION CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT

### Points notables sur 2025

- Charges d'entretien courant (011) en hausse de 17,4% par rapport à la réalisation 2024 (principales hausses = honoraires +61 K€, entretien terrains +23 K€, actes GEMAPI +16 K€)
- Masse salariale en évolution de +9,3% par rapport à 2024
- Subventions d'équilibres aux budgets annexes de 401 K€ beaucoup plus importantes qu'en 2024 (93 K€)

### Hypothèses sur 2026

- Prévision de charges d'entretien courant (011) à 2 281 K€ (contre 2 116 K€ prévus en 2025)
- Masse salariale simulée à 1 815 K€ (contre 1 747 K€ au budget 2025).
- Subventions d'équilibres aux budgets annexes ZA Doussard et Devecu pour un total de 172 K€.
- Attribution de compensation figée au niveau de 2025 en l'absence de transfert de compétence.
- Subventions versées détaillées ci-après

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

## MASSE SALARIALE ENJEUX SUR LES EFFECTIFS

	2022	2023	2024	2025	2026
<b>Effectifs (tous statuts confondus)</b>	41	41	41	41	39
ETP	39,8	40,3	40,3	40,5	38,5
<b>Fonctionnaires (fonctionnaires et stagiaires)</b>	34	28	31	31	27
%	82,93%	68,29%	75,61%	75,61%	69,23%
ETP	33,1	27,6	30,6	30,8	26,5
<b>Contractuels sur emplois permanents</b>	3	9	8	8	11
%	7,32%	21,95%	19,51%	19,51%	28,21%
ETP	2,7	8,7	7,7	7,7	11
<b>Contractuels sur emplois non permanents</b>	4	4	2	2	1
%	9,76	9,76	4,88	4,88	2,56%
ETP	4	4	2	2	1



### Éléments impactant la masse salariale en 2026 :

- Baisse des effectifs en 2026 à 39 agents pour 38,5 ETP.
- Augmentation du taux de cotisation des employeurs territoriaux à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) de 3 points,
- Glissement Vieillesse Technicité (GVT) correspondant à la progression des agents dans leurs grilles indiciaires, changement d'échelons, de grades etc... ,

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 16/03/2026  
Reçu en préfecture le 16/03/2026  
Publié le 16/03/2026  
ID : 074-247400773-20260305-DEL\_20260305\_9-DE



## HYPOTHESES PROJECTION CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT – SUBVENTIONS VERSÉES

Principales subventions 2026	Crédits 2026
CIAS	575 000 €
DEVECO + ZA DOUSSARD	171 890 €
Office de Tourisme	578 287
SILA	267 892 €
CCVT ( <i>observatoire et Annecy Mountain</i> )	95 396 €
<i>Ecole des arts vivants</i>	150 000 €
SCOT	22 000 €
Festival des cabanes	31 000 €
Projet éducatif et culturel intercommunal	74 000 €
SMBVA	37 674 €
PNR Bauges	3 707 €

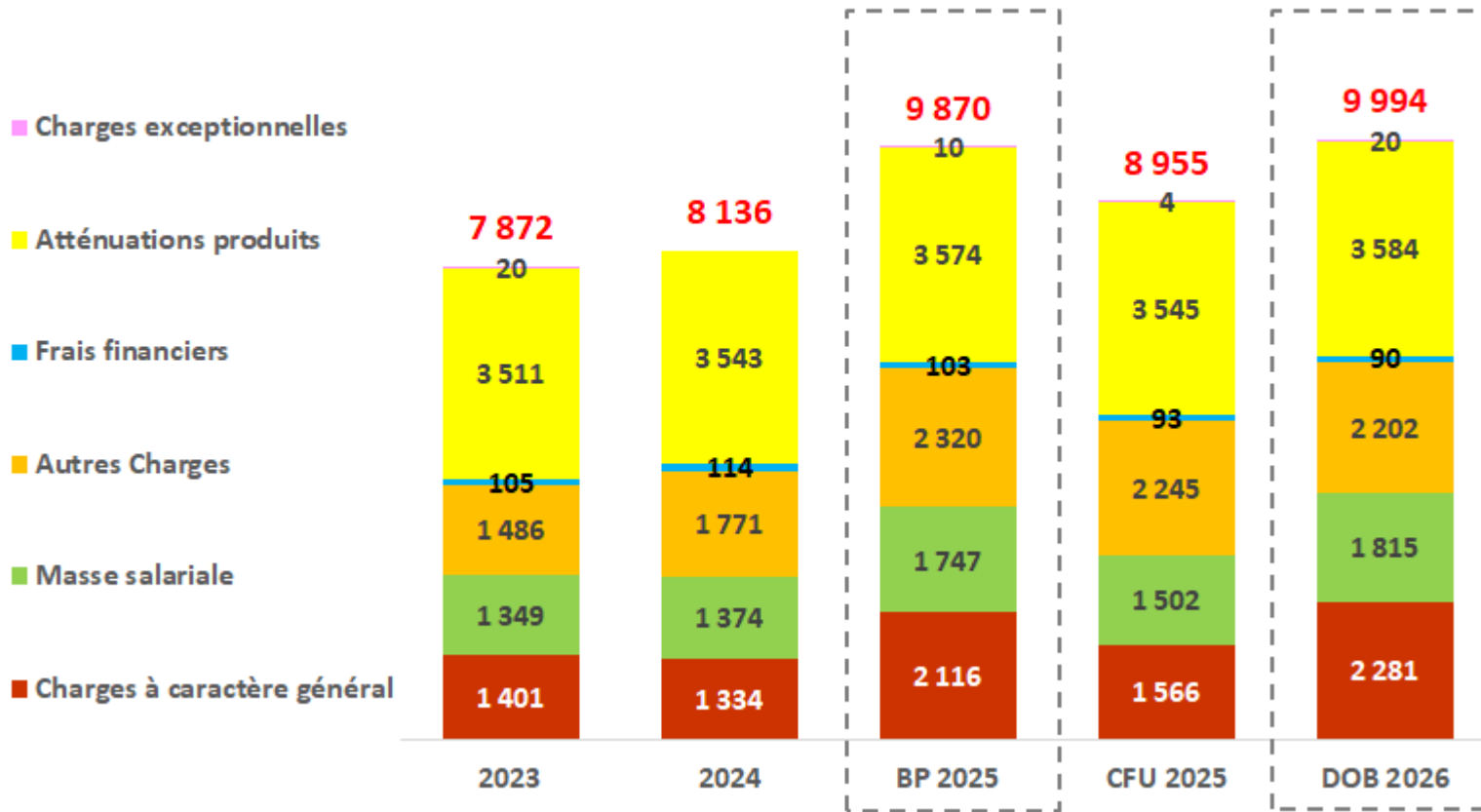
# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

## TOTAL DES CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT (HORS INTÉRÊTS DE DETTE) EN K€

Envoyé en préfecture le 16/03/2026  
 Reçu en préfecture le 16/03/2026  
 Publié le 16/03/2026  
 ID : 074-247400773-20260305-DEL\_20260305\_9-DE



TOTAL DES CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT - en K€



### À RETENIR SUR 2026

Une prévision globale de 9,99 M€ en nette hausse sous l'effet de l'augmentation de la masse salariale et des charges courantes.

S'agissant de prévisions budgétaires par nature prudentes, il convient également de rapprocher ce montant des prévisions 205 qui atteignaient 9,87 M€. Par rapport aux prévisions 2025, la hausse des charges réelles est de 1,3%.

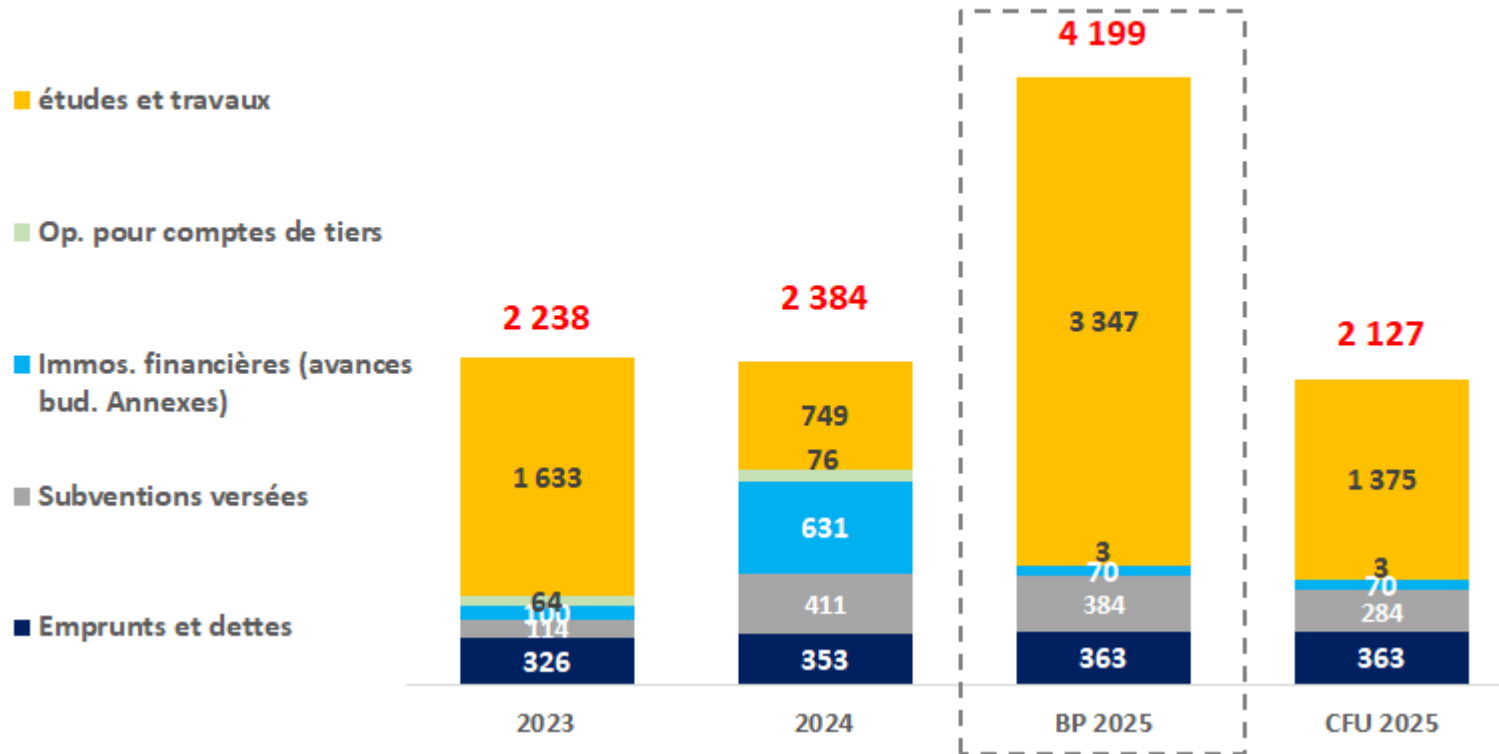
# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

## INVESTISSEMENTS EN K€



### À RETENIR

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT - en K€



Dépenses d'investissements 2025 = 2,13 M€

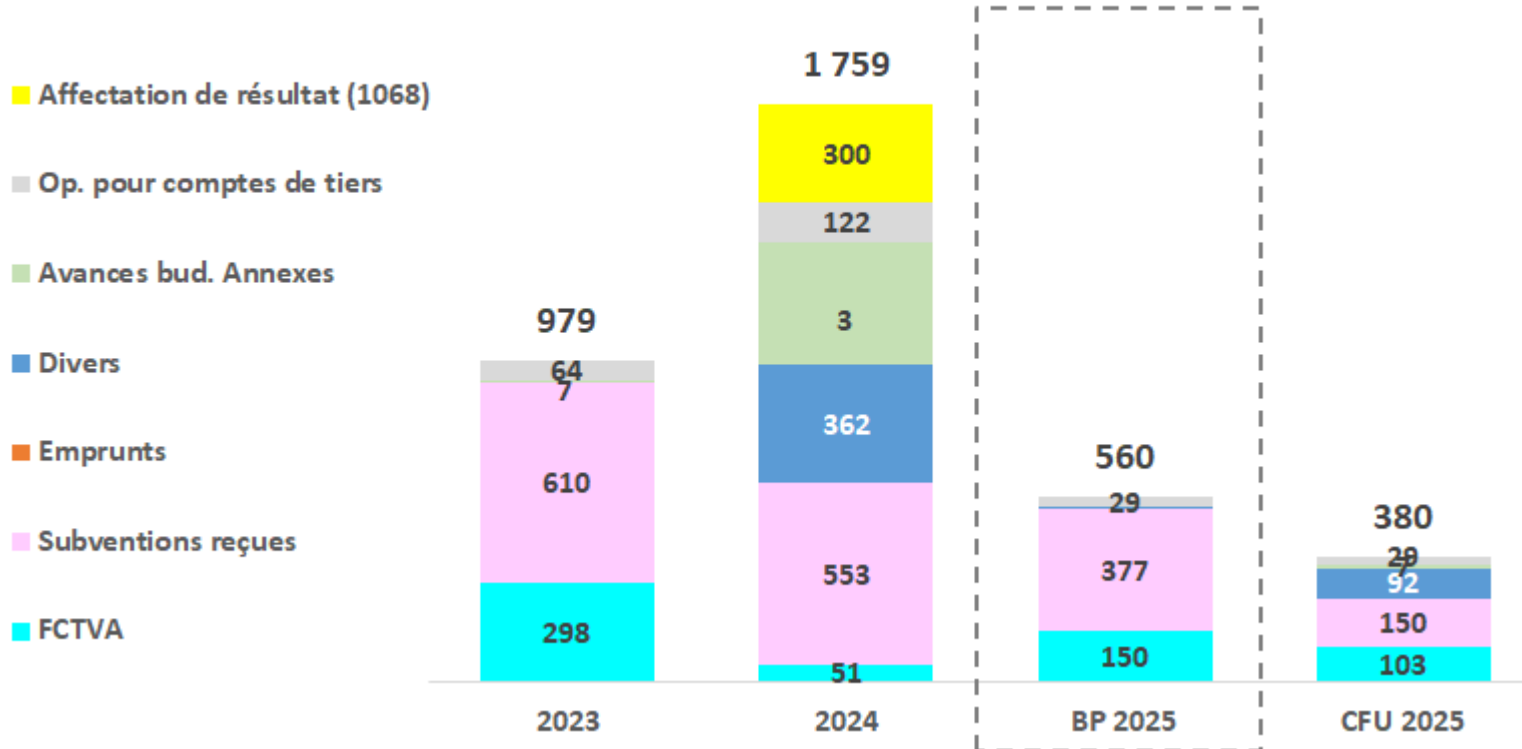
- 1 375 K€ d'études et travaux réalisés sans recours à l'emprunt sur l'exercice : dont 43 K€ aménagements stade/ 427 K€ barrage des Roux / 603 K€ pour la caserne SDIS/ 153 K€ sur les voiries des zones.
- Versement de 287 K€ de subventions d'équipement dont 253 K€ pour les budgets annexes.
- Versement d'une avance de 70 K€ au budget Marzens pour couverture des charges d'aménagement de ce budget.

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

## INVESTISSEMENTS ET FINANCEMENTS EN K€



RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT - en K€



### À RETENIR

Recettes réelles d'investissements 2025 = 0,38 M€.

Perception de 150 K€ de subventions d'investissement et de 103 K€ de FCTVA adossé aux dépenses réalisées.

Le « divers » correspond notamment à des écritures de régularisations validées par la Trésorerie.

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

## RÉSULTAT DE CLÔTURE 2025 (PROVISOIRE)

Envoyé en préfecture le 16/03/2026  
Reçu en préfecture le 16/03/2026  
Publié le 16/03/2026  
ID : 074-247400773-20260305-DEL\_20260305\_9-DE



Fonctionnement	2025
Recettes 2025	10 626 357 €
Excédent reporté 2024	3 397 291 €
Charges 2025	9 803 115 €
Résultat de l'exercice	4 220 532 €

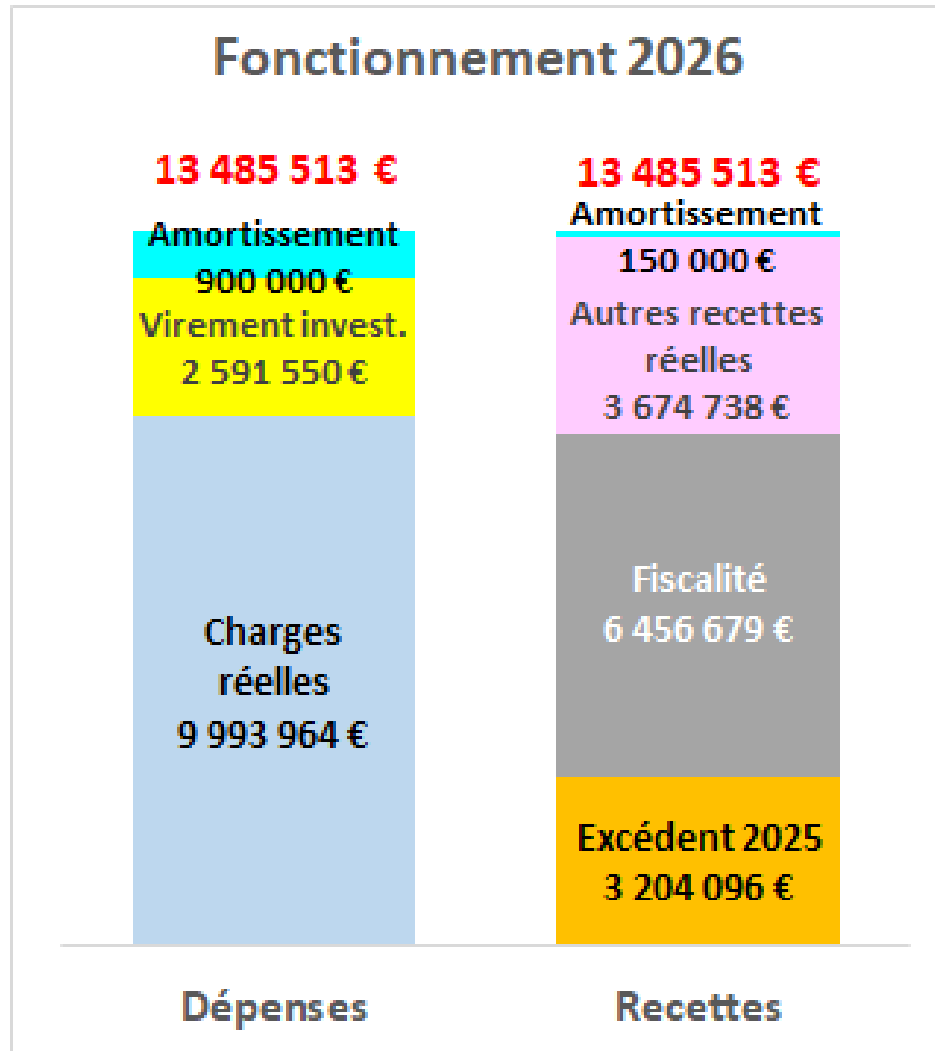
Investissement	2025
Recettes 2025	1 228 626 €
Excédent reporté 2024	57 723 €
Charges 2025	2 260 538 €
Résultat de l'exercice	-974 189 €

**Résultat de clôture (F + I) = 3 246 343 €**

Un résultat de clôture positif avant prise en compte des restes à réaliser. Ces derniers atteignent 42 248 € (269 680 € de dépenses – 227 432 € de recettes)

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

## ÉQUILIBRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2026



### À RETENIR

#### Fonctionnement

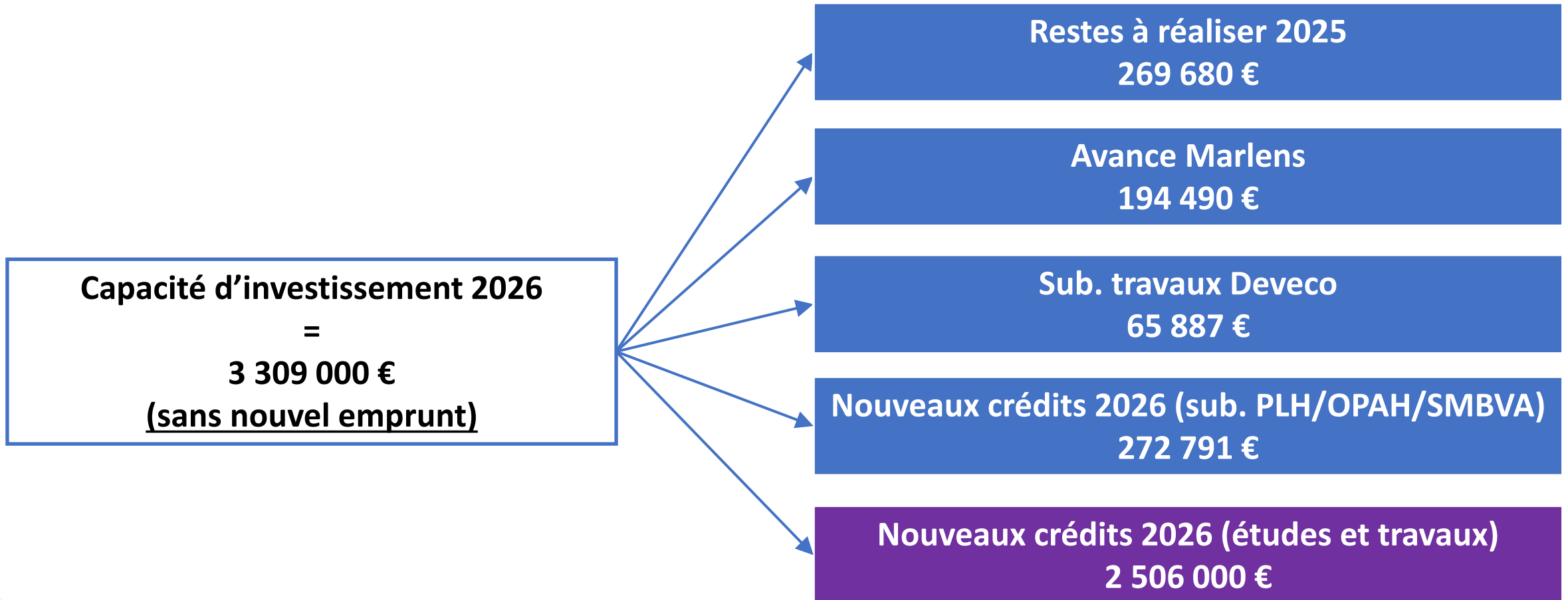
Une section de fonctionnement équilibrée à 13,48M€ à fiscalité constante.

Capacité de dégager 2,59 M€ virés à l'investissement pour participer à l'autofinancement.

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

## ENVELOPPE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS 2026

Envoyé en préfecture le 16/03/2026  
Reçu en préfecture le 16/03/2026  
Publié le 16/03/2026  
ID : 074-247400773-20260305-DEL\_20260305\_9-DE



Capacité d'investissement 2026

=

3 309 000 €

(sans nouvel emprunt)

Restes à réaliser 2025

269 680 €

Avance Marlens

194 490 €

Sub. travaux Devecó

65 887 €

Nouveaux crédits 2026 (sub. PLH/OPAH/SMBVA)

272 791 €

Nouveaux crédits 2026 (études et travaux)

2 506 000 €

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

## INVESTISSEMENTS 2026

Envoyé en préfecture le 16/03/2026  
Reçu en préfecture le 16/03/2026  
Publié le 16/03/2026  
ID : 074-247400773-20260305-DEL\_20260305\_9-DE



Etudes et travaux (hors 204)	Reports 2025	Crédits 2026
Construction SDIS		1 005 150 €
Pôle culturel		40 000 €
Crèches	4 440 €	365 560 €
Acquisitions foncières		25 300 €
Réfection enrobés ZA		200 000 €
Création voie verte collège		380 000 €
Logiciels	115 562 €	33 000 €
Documents urbanisme		55 000 €
Voirie		60 000 €
Site internet		45 000 €
Divers / Matériel / agencement...	83 735€	297 452 €
<b>TOTAL</b>	<b>203 737 €</b>	<b>2 506 462 €</b>

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

## LES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES

### Caserne SDIS

TOTAL AP	2026	2027	2028
1 407 200 €	1 005 150 €	301 550 €	100 500 €

### Crèches (Doussard + Faverges)

TOTAL AP	2026	2027	2028	2029
7 170 000 €	370 000 €	2 300 000 €	3 000 000 €	1 500 000 €

**Nécessité de délibérer pour créer ces autorisations de programme dans la même session que le vote des budgets.**

**Possibilité de créer une AP/CP pour le pôle culturel à arbitrer.**

4

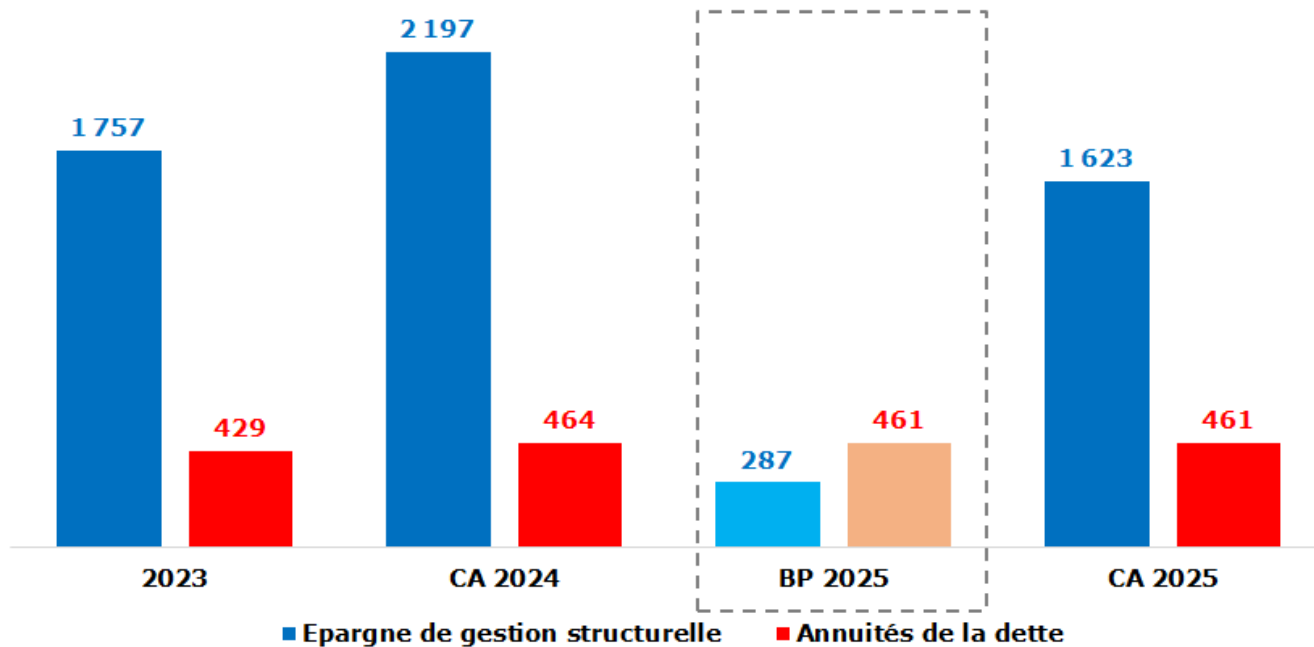
## LES INDICATEURS FINANCIERS ET L'ENDETTEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

## ÉPARGNE DE GESTION ET ANNUITÉS DE DETTES EN K€



Marge dégagée sur le fonctionnement pour couvrir le remboursement de la dette puis participer à l'autofinancement des investissements



### À RETENIR

L'annuité de dette consomme 28% de l'épargne de gestion dégagée en 2025, ce qui témoigne d'une situation financière solide.

En %	2 023	2 024	BP 2025	CA 2024
Annuité / EG*	24%	21%	160%	28%

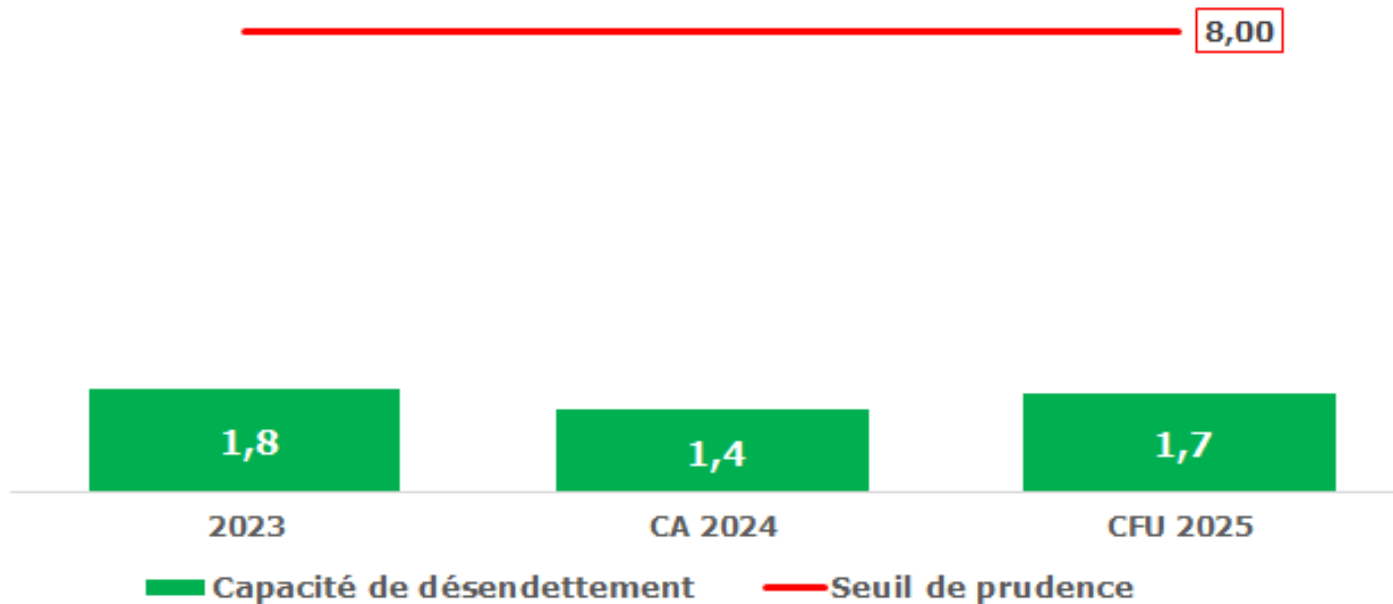
\*Seuil d'alerte: >70%

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

## CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT EN ANNÉES

Capacité de désendettement =  
Encours de dette / épargne brute

=> Nombre d'années qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette acquise



### À RETENIR

Maintien sur la période d'un ratio contenu en dessous de 3 ans.

Ratio très satisfaisant de 1,7 ans sur la réalisation 2025.

# CC SOURCES DU LAC D'ANNECY – BUDGET PRINCIPAL

## ANNUITÉS DE DETTES ACQUISES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2026



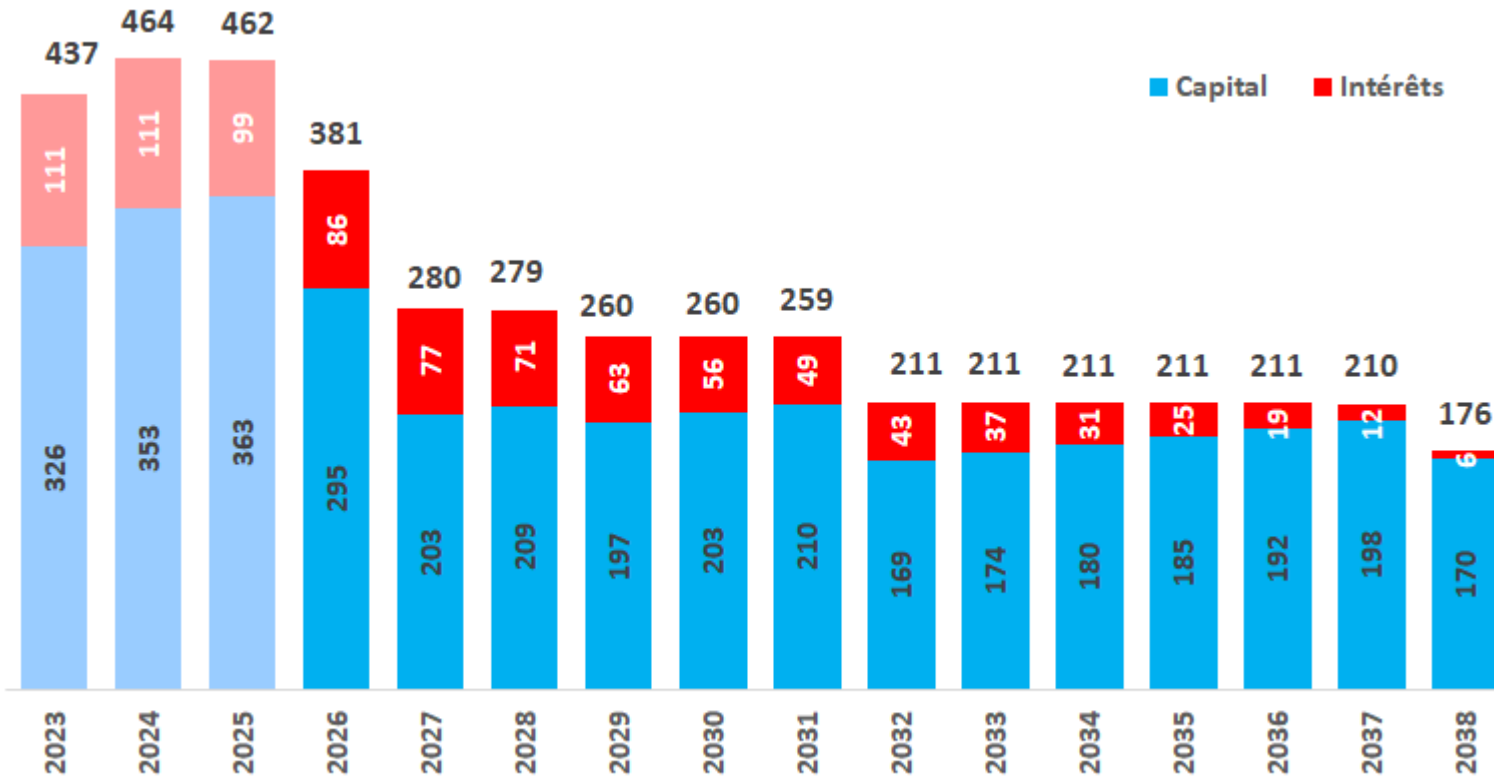
### À RETENIR

Baisse de la charge annuelle sur 2026 et attendue en 2027 (fin des emprunts pôle technique et gendarmerie).

Dette en capital au 01/01/2026 = 2 583 000€

Dette en capital au 01/01/2027 = 2 288 000 €

=> Besoin annuel de financement = - 295 000 €





## Agate, Agence Alpine des Territoires

Bâtiment Évolution • 25 Rue Jean Pellerin • 73000 Chambéry

04 79 68 53 00 • [contact@agate-territoires.fr](mailto:contact@agate-territoires.fr)

[www.agate-territoires.fr](http://www.agate-territoires.fr)